

HALFTERMEYER YVES Les Planteurs Alsaciens rappelle Huile de chanvre CBD 15 % - spectre complet



- Noms des modèles ou références concernés : Huile de chanvre 15 % CBD spectre complet - THC < 0,3 % - LAB 13663 - flacon 10 ml
- Marque : Les Planteurs Alsaciens
- Lot Tous les lots
- Conditionnements : Flacons compte-gouttes de 10 ml - 200 gouttes
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Informations complémentaires : Produit concerné par l'arrêté préfectoral n° DDPP67-SSA-2026-50. Référence d'analyse indiquée sur l'emballage : LAB 13663. Tous les lots sont concernés ; les factures disponibles ne comportent pas de numéro de lot.
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : CANAGEM / EURL LUNA, 60 route d'Oberhausbergen, 67200 Strasbourg ; CANAGEM, 40 rue du Général-de-Gaulle, 67150 Erstein ; PHYTOVIBE, 24 Grand'Rue, 67330 Bouxwiller ; vente en ligne sur les-planteurs-alsaciens.shop

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Teneur en delta-9-THC susceptible d'exposer le consommateur à une dose supérieure à la dose aiguë de référence retenue par l'administration.
- Produits concernés par l'arrêté préfectoral n° DDPP67-SSA-2026-50.
- Risques encourus par le consommateur : Autres contaminants chimiques
- Description complémentaire du risque : Risque de toxicité aiguë lié au dépassement de la dose de référence aiguë pour le delta-9-THC.

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Autre (voir informations complémentaires).

CONTACT

- Numéro de contact : 0670775022
- Informations complémentaires publiques : Pour toute question ou pour organiser la reprise d'un produit : planteursalsace@gmail.com - 06 70 77 50 22. Aucune compensation n'est prévue.

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre